Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 10 Chaouel 1441
2 Juin 2020

N° 36

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1070**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1073**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1077**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1078**
Avis aux créanciers..... **1080**
Convocations
Sociétés anonymes **1080**
Sociétés à responsabilité limitée **1089**
Divers
Avis au public..... **1089**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société Hôtelière et Touristique - Hôtel Ibn Khaldoun

SA au capital de 4 200 000 dinars

Siège social : ZI Charguia II - angle rue du métal et rue des entrepreneurs 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0000738N

RC : B188161996

N° Affiliation CNSS : 64630 - 28

En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 2020, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 11 mai 2020 sous n°20701983, Quittance n°34797, il a été décidé de nommer Monsieur Imed Bougoffa en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Le PV précité a été déposé au Registre National des Entreprises le 14 mai 2020 sous n°202030615.

2020R00969SANB2

Société Intigrow

Société anonyme

Adresse : Boulevard Cheikh Zayed les Berges du Lac 1053 Tunis

Matricule fiscal : 1634 328D/A/M/000

Capital : 1000040.000 Dinars

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3-3-2020, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau, Tunis le 9-3-2020 sous le numéro 20701724 quittance numéro 2270 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 12-3-2020 sous le numéro AC 01682020.

Il a été décidé l'augmentation de capital social de la société de 348970.000 Dinars pour le porter de 1000040.000 dinars à 1349010.000 dinars et ce par l'émission de 34897 actions nouvelles de 10DT chacune en numéraire et libérée intégralement.

Compte indisponible : 08305000063200997685 ouvert sur les livres de la Banque Internationale Arabe de Tunis (Agence Manar 2)

Délais de souscription : 15 jours de la date de parution de la présente au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avec l'expiration dudit délai.

Ainsi, L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence comme suit :

La société a pour objet :

- La location des cycles et motocycles via plateforme technologique

- Le transport terrestre léger en messagerie express, coursier entreposages non frigorifiques de marchandises et gestion de logistique de transport terrestres de moins de 12 tonnes

- Et généralement toutes opérations commerciales financières industrielles mobilières et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement

Par ailleurs, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

Le capital social est fixé à la somme d'un million trois cent quarante-neuf milles dix (1349010.000) Dinars Tunisiens libérée en totalité, il est divisé en cent trente-quatre milles neuf cent un (134901) actions nominatives de dix (10) dinars chacune entièrement souscrites intégralement libérée.

2020R01114SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ EL BAB

«SICAM» SA

Société anonyme

Capital social : 45.500.000 Dinars

Siège social : Route du Kef Km3 Medjez El Bab Béja

Identifiant Unique : 0007397S

Aux termes d'une délibération en date du 6/3/2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 13.650.100.000 dinars, majoré d'une prime d'émission globale de 91.350.564.230 dinars soit un montant total de 105.000.664.230 dinars par l'émission de 136.501 actions nominatives nouvelles de 100 dinars chacune, majoré d'une prime d'émission par action de 669.230 dinars devant être libérées totalement lors de la souscription. Le capital est porté de 45.500.000 dinars à 59.150.100 dinars.

- La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le Receveur de la Recette des Finances de Mejz El Beb le 22/5/2020 sous En°20800651.

A cet acte sont demeurés annexés :

1/ Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 6/3/2020 lequel procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Medjez El Beb le 11/3/2020 sous En°20800555 Qn°12013030

2/ Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant du versement effectué.

Dépôt :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/5/2020.

- Deux exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/3/2020.

- Deux exemplaires de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 22/5/2020.

- Deux exemplaires de la liste du Souscripteur en date du 22/5/2020.

2020R01128SANB2

Augmentation de capital

Notice d'information

SOCIETE CAMAR LOGISTIC

SA au capital de 1 516 000 dinars

Siège : Avenue Farhat Hached Immeuble Raouine Ramla Kerkennah Sfax

Objet : Services administratifs et logistiques et transport touristique

Durée : 99 ans

Identifiant Unique : 1091954F

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2020, enregistré à la Recette d'enregistrement des contrats de Tunis le 5 mai 2020 sous le numéro 20502066 et en vertu du P.V du Conseil d'administration du 16 mars 2020, enregistré à la Recette d'enregistrement des contrats de Tunis le 5 mai 2020 sous le numéro 20802067. Il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital de 1 170 000 dinars en numéraire pour le porter de 1 516 000 dinars à 2 686 000 dinars par la création de 146 250 actions nouvelles de 8 dinars chacune. Cette augmentation est assortie d'une renonciation aux droits préférentiels de souscription pour M. Mohamed Kilani.

Les fonds provenant de la souscription sont à verser dans un compte bloqué et indisponible auprès de la banque TSB agence Tunis sous le numéro 21000000404200274360.

Le délai ouvert à la souscription est de 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en souscription intégrale avant expiration de dit délai.

Un exemplaire du P.V de l'assemblée générale extraordinaire a été déposé au registre national des entreprises le 19 mai 2020 sous le n°AC08842020.

2020R01130SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.FISC. : 433809 R-N/M/000

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2020, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 20 mai 2020, sous le n°20801113 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 22 mai 2020 sous le n°202032306, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Monsieur Lotfi Ben Haj Kacem, COMAR, AMEN INVEST, PARENIN en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

2020R01143SANB2

Nomination de commissaire aux comptes

COMAR INVESTISSEMENT

S.A. au capital de 150.000 dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.Fisc. 433809 R-N/M/000

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2020, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 20 Mai 2020, sous le n°20801113 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, Présidence du gouvernement, le 22 mai 2020 sous le n°202032306, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Monsieur Salah Meziou en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

2020R01147SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital et changement d'adresse du siège social INAAM Holding SA

Société anonyme

Capital social : 135.600 Dinars

Siège social : Rue du Lac Tanganyika, Bloc H, Résidence du Lac 1053 Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 1238664J

A- Suivant acte sous seing privé en date du 7 Janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 22/01/2020 enregistrement n°20700526 quittance n° M000647, l'assemblée générale extraordinaire de la société INAAM HOLDING SA a décidé d'augmenter le capital social de la société de la somme de 1.514.400 Dinars par conversion du compte courant actionnaires de la société INAAM HOLDING SA. Le capital social est porter de 135.600 Dinars à 1.650.000 Dinars par la création de 151.440 actions nouvelles de 10 Dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées lors de la souscription.

La réalisation de l'augmentation du capital suivant acte reçu par Mme le receveur de la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 13/5/2020 enregistrement n°20802158 quittance n°2904.

A cet acte sont demeurés annexés :

1) Deux exemplaires du procès-verbal de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 7 Janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 22/01/2020 enregistrement n°20700526 quittance n°M000647.

2) Un exemplaire du conseil d'administration du 17/3/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 22/01/2020 enregistrement n°20802119 quittance n°2825.

3) Deux états régulièrement établis sur timbre de dimension contenant le nom, prénom du souscripteur, son domicile, le nombre des actions souscrites, ainsi que le montant du versement effectué.

4) Un original du certificat délivré par le conseil d'administration de la société INAAM HOLDING SA lors de sa réunion en date du 11 Mars 2020 certifiant que les 151.440 actions nouvelles représentant l'incorporation du compte courant actionnaires au compte capital sont sincères et véritables, laquelle copie est enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 11 mars 2020 enregistrement n°20801805 quittance n°M002374.

La dite augmentation du capital se trouve ainsi intégralement réalisée, et comme conséquence, l'article 06 des statuts est modifié comme suit :

Article 06 nouveau :

«Le capital social est fixé à la somme de 1.650.000 dinars divisé en 165.000 actions de 10 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées».

B- Suivant le même acte sous seing privé en date du 7 Janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 22/01/2020 enregistrement n°20700526 quittance n° M000647, l'assemblée générale extraordinaire de la société INAAM HOLDING SA a décidé de transférer le siège social de la société au Rue du lac Biwa, Immeuble Lac 6 Bloc A 3ème étage 1053 Les Berges du Lac Tunis et comme conséquence, l'article 04 des statuts est modifié comme suit :

Article 04 nouveau :

«Le siège social est fixé au Rue du Lac Biwa, Immeuble Lac 6 Bloc A 3ème étage 1053 Les Berges du Lac Tunis. Il pourra être transféré en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire des associés».

Dépôt :

Il a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 15/5/2020 sous le numéro 202030931 :

- Un exemplaire du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 7/01/2020

- Un exemplaire de l'acte de déclaration de souscription et de versement du 13/5/2020.

- Un exemplaire de la liste des souscripteurs en date du 13/5/2020.

2020R01161SANB2

Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Telecom»

Société anonyme

Au capital de 1400000000,000 Dinars

Rue de la Bourse - Berges du Lac 2 -1053 - la Marsa - Tunis

ID : 0425665X

Suivant PV de la troisième réunion du conseil d'administration de la Société Nationale des Télécommunications 3/2020 du 14 Avril 2020 enregistré à la recette des finances El Bouhaira Tunis le 13 Mai 2020 sous le n°20702142 Quittance n°M033002, il a été décidé d'approuver la cooptation de M. Samir Saied en tant qu'administrateur, sur proposition de l'Etat Tunisien et le représentant, au sein du conseil d'administration de

TT à partir du 4 mai 2020 et cela en remplacement de M. Mohamed Fadhel Kraiem.

2020R01165SANB2

Nomination d'un Président Directeur Général

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray Cité des Sciences - 1082 El Menzah IV

Identifiant Unique : 1488119C

Suivant procès-verbal enregistré le 8 mai 2020, à la Recette des Finances à Charguia-Tunis, sous le n° 20702652, quittance 050250, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 21 mai 2020 sous le n°202031889, le conseil d'administration réuni le 29 avril 2020, a décidé de nommer Madame Hanen Hadj Salah en tant que Présidente Directrice Générale de la SICAV en remplacement de Madame Rafika Akkari.

2020400811SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination du gérant

Sté CAFE RESTAURANT d'ORIENT

Siège : 7 Rue Ali Bach Hamba - Tunis

MF : 616 D/A/M/000

SARL Capital de 9000 Dinars

En vertu du procès-verbal d'assemblée générale des associés en date du 02/12/2018 établi par maître Mohamed Jomni, huissier de

justice et précisé par le procès-verbal daté du 16/3/2020 enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 16/3/2020 quittance n°M20416 enregistrement n°2080088, ont été déposé au centre National du registre des entreprises en date de 16/3/2020, Monsieur Mohamed Hatem Hentati est nommé gérant unique de la société avec les pleins pouvoirs pour une durée d'un an renouvelable. Cette annonce a été publiée à la presse le 29 mai 2020.

2020T00410SRLB2

SOMEF DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée

Capital social : 2. 700.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Objet : Commercialisation appareillages électriques

RC : B174751997

MF : 046272X/A/M/000

Durée : 99 ans

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 23 Mars 2020, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 13/5/2020 sous le numéro 20701293, quittance n°M025306.

Il a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, Dossier n°202032699, en date du 27/5/2020.

- Deux copies du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire

- Renouvellement du mandat du Gérant pour les années 2020, 2021, 2022

- Deux copies du bilan arrêté au 31/12/2019.

- Deux copies des états financiers arrêté au 31/12/2019.

- Copie des états financiers arrêté au 31/12/2019 sur un CD.

2020R01146SRLB2

Cession des parts sociales de société

"FISH MONASTIR"

Société «FISH MONASTIR» SARL

Siège social : Rue Jammel Abednaceur Soukrine - Téboulba 5080

RC : B1518762015

Mat. Fisc. : 1384374S/A/M/000

N° C.N.S.S : 536694-90

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Téboulba le 17/4/2016 n° de quittance M016468, n° d'enregistrement 16100733, déposé au greffe du tribunal de Monastir, l'associé Mr. Mohamed Ali Elboulati vend mille vingt-quatre (1.024) parts sociales à Mr Hossni Ben Mohsen Nouira, et suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Téboulba le 17/4/2016 n° de quittance M016467, n° d'enregistrement 16100732 et déposé au greffe du tribunal de Monastir, l'associé Mr. Walid Hassayoune vend Mille cent cinquante-deux (1.152) parts sociales à Mr Hossni Ben Mohsen Nouira.

2020S00418SRLB2

Cession de parts sociales

de société "FISH MONASTIR"

Société «FISH MONASTIR» SARL

Siège social : Rue Jammel Abednaceur Soukrine - Téboulba 5080

RC : B1518762015

Mat. Fisc. : 1384374S/AIMI000

N° C.N.S.S : 536694-90

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Téboulba le 12/7/2017 n° de quittance M037110, n° d'enregistrement 17101854, déposé au greffe du tribunal de Monastir, l'associé Mr Hossni Ben Mohsen Nouira vend Mille vingt-quatre (1.024) parts sociales à Mr. Mohamed Ali Elboulati. Et suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Téboulba le 12/7/2017 n° de quittance M037110, n° d'enregistrement 17101854 et déposé au greffe du tribunal de Monastir, l'associé Mr Hossni Ben Mohsen Nouira vend Mille cent cinquante-deux (1.152) parts sociales à Mr. Walid Hassayoune".

2020S00419SRLB2

Société «FISH MONASTIR» SARL

Siège social : Rue Jamel Abednaceur Soukrine - Téboulba 5080

I.U : B1518762015

Mat. Fisc. : 1384374S/A/M/000

N° C.N.S.S : 536694-90

Suivant PV de l'A.G.E.O daté du 5/5/2016, enregistré à la recette des finances Téboulba, le 11/5/2016, sous n°16800929 quittance n°M018779 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir, les associés affirment que le point 4 de l'ordre de jour de l'AGEO de 17/4/2016 n'a pas été traité. Et que le siège social reste à l'emplacement actuel rue Jamel Abednaceur Soukrine - Téboulba 5080.

2020S00420SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

M.F : 0054 067 Q

C.N.S.S. : N°62167 - 87

Suivant acte sous seing privé en date du 18 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 5 mai 2020 sous le n°20201525

(quittance N°M037944) ; Madame Latifa Fenina veuve Belhassen Chehida (Identifiant Fiscal: 0054 067 Q) a vendu, en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit; à Mr Achref Chehida qui a accepté le fonds de commerce d'une laverie à sec sise à Hammamet - avenue Habib Bourguiba - cité Ibn Khaldoun.

Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente et ce dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de fa date de parution de présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 19 mai 2020 aux journaux quotidiens "Echerouk" et "Le Quotidien".

2020T00405FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 11/3/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 18/05/2020 enregistrement n°20201080 quittance n° M029233 Mr Ismail Ben Mohamed Hafdhaoui résident à la rue Benghazi n°1 appt 1 Menzah 8 a cédé à Mr Hédi Ben Ammar Kardeoui résident à Mnit Beni Khedach Médenine le fonds de commerce situé au local n°43 Marché Municipal Menzah 8 Ariana exploité pour commerce.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du vendeur pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 22/5/2020.

2020T00407FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté du 13 mai 2020, enregistré à la recette des finances cité administrative de l'Ariana le 19/05/2020 quittance n°M038083.

Monsieur Mohamed Rached Idir Cin 00570162 délivrée le 14/9/2006 demeurant au 13 Rue la Marsa le Bardo a fait une donation à son fils Sadok Ben Mohamed Rached Idir Cin Num 04790323 délivrée le 19/9/2017 un fonds de commerce sis à l'angle avenue Habib Bourguiba et Rue Lagha le Kram.

Les oppositions seront reçues 20 jours après publication au journal officiel chez Sadok ben Mohamed Rached Idir demeurant au 13 rue la Marsa le Bardo Tunis.

Ce texte est publié au quotidien le 22/5/2020.

2020R01113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte rédigé le 5/5/2020 et enregistré le 12/5/2020 à la recette des finances Douar Hicher reçu n°M015932, Taher Gamoudi a vendu à Hamed May le fonds de commerce exploité à la vente de viande mazra demeurant à cité Kaled Ben Walid avec ses éléments corporels et incorporels. Toute opposition sera faite entre les mains de l'acheteur à la rue Kadhi Noman cité Kaled bn Walid et au vendeur à la rue Abi Said Baji cité Kaled bn Walid Manouba et à l'adresse du fonds dans un délai maximum 20 jours à partir de la date de publication au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 21/5/2020.

2020R01124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12 mai 2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 12 mai 2020. Quittance n°M039577 Enregistrement n°20201600.

Monsieur Ghassen Bouaskar titulaire de C.I.N n°0645492.

Identifiant Unique 0943189 Z, a vendu à Yosra Derbel titulaire de C.I.N n°06424757 le fonds de commerce consistant à une pâtisserie "MAMMA-MIA", sis à l'Avenue Ettahrir Hammamet pour un montant de dix milles dinars, toute opposition doive parvenir dans les délais de vingt jours à la date de l'apparition du présent acte au J.O.R.T chez Maître Bacha Hayet, 25 Avenue du Koweït Hammamet Cette cession du fonds de commerce a été publiée dans le journal quotidien Echourouk du 21/5/2020.

2020R01129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à Bir Elkassaa le 18/5/2020 sous le n°M011316 enregistrement n° 20200386, Mr Taher Ben Bounasri a désisté au profit de Mr Mohsen Ben Saiid sur la moitié 1/2 du fonds de commerce exploité au local sis au n°12, Avenue de Paris El Mourouj 4 - Ben Arous. Les oppositions doivent être adressées au local et au bureau de Mtre Bacha Faouzia résidence Dorrat El Mourouj 6 Av 14/01/2011 Mourouj 6 Ben Arous, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 22/5/2020.

2020R01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 02-01-2020 enregistré à la recette des finances Hammamet le 4-02-2020 (Quittance n°M016143, n° d'enregistrement 20200623), société coté sud titulaire MF : 0020750V, a vendu à la Société ERC titulaire MF : 1472368M, tout le fonds de commerce qui consiste en un local d'industrie de pâtisserie et pizzeria, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans un local sise

à avenue 22, Ali Bel Haouene Hammamet. Le prix de vente est consigné chez maître Lotfi M'dagui Avocat situé à avenue Koweït immeuble la tour bleu 1er étage bureau n°7 Hammamet.

Et cette annonce a été publiée à la Presse sous n°2000873 en date du 27/5/2020.

2020R01141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés en date du 18/5/2020 sous le numéro 20200876 quittance n°023343 Monsieur Mohamed Ben Mohamed Chalfouh titulaire de la C.I.N n°03469344 délivrée le 15/3/2010 09 a vendu à Madame Fatma Bent Djilani Matmati épouse Ferchichi titulaire de la C.I.N n°04754288 délivrée le 23/4/2013 la totalité du fonds de commerce exploité en tant que restaurant sis à 25 avenue Habib Bourguiba à Radés.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local sis à 25 avenue Habib Bourguiba Radés.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk et au journal Le Quotidien du 28/5/2020.

2020R01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 13/5/2020 enregistré à la recette des finances de Nefza le 13/5/2020. N°20200215 reçue n°M006700.

Mme Janet Dellai, domiciliée Elnadhour Tabarka Jendouba a vendu le fonds de commerce lui appartenant et qui est exploité pour le commerce de différents articles sis au local situé à l'Avenue Habib Bourguiba Nefza Béja à Mr Sawassi Mohamed.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devront être faite au bureau de l'avocat Majid Saidi avenue Habib Bourguiba Béja dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 20/5/2020.

2020R01152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 13/5/2020 enregistré à la recette des finances de Nefza le 13/5/2020. N°20200214 reçue n°M006699.

M Majid Selmi, domicilié Om Laabid Nefza Beja a vendu le fonds de commerce lui appartenant et qui consiste café exploité sis au local situé à l'Avenue Habib Bourguiba Nefza Béja à Mr Sawassi Mohamed.

Les oppositions sur les prix du fonds de commerce devrant être faite au bureau de l'avocat Majid Saidi avenue Habib Bourguiba Béja dans les vingt jours de la date de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 20/5/2020.

2020R01153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 18/5/2020 enregistré à la recette des finances de Danden le 19/01/2019 quittance n°M031165, enregistrement 20201461. Mme Feriel Bent Hafedh Ben Jamil Arnaouti a vendu la totalité du fonds de commerce avec touts ses éléments corporels et incorporels sis à la Rue Ibn Abi Dhief n°8 Manouba à Mr Mohamed Ben Mohamed Kheireddine Gasmi

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat à son adresse avenue Beb Bnat n°54 1er étage Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et Le Quotidien le 28/5/2020.

2020R01156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, rédiger par Maître Badreddine Chihi avocat CIN n°07013897 du 31/12/2016 Mat Fisc- 845045 K., enregistré à la recette des finances de Mégrine le 24/01/2019 N°19200307 quittance n°M007968.

Madame Ines BT Mohamed B Taieb Antar CIN n°05460874 le 25/6/2008 a vendu le fonds de commerce n°A0222792017 sise à la rue inter communal Cité Chaker Mégrine.

Vente en gros les pneus comme activité principale et diagnostic pneus comme activité secondaire à la Société zayani pneumatique Mat Fisc n°1585503/A registre de commerce n°B02198222018 le gérant Hichem Zayani CIN n°05147654 du 31/01/2017.

Cette annonce est publiée aux journaux (Echourouk - Le Quotidien le 21/5/2020).

2020R01160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte signé privé établit en date du 15 mai 2020 enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif le 20 Mai 2020 sous le n°20200590 quittance n°MO19301 Mme Meriem Mokni a vendu et cédé à Mme Meriem Soltani la totalité du fonds de commerce destiné à la vente et location des robes de mariage sis à rue Fadhel Ben Achour n°91 Hammam-Lif avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être adressée à l'adresse de l'acheteuse du magasin l'objet de cette vente, Rue Fadhel Ben Achour n°91 Hammam-lif dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au journal officiel de République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 28 mai 2020.

2020R01176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14/5/2020 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 14/5/2020 sous le numéro 20200668 quittance numéro M015444, monsieur Abdelkader Nakbi a vendu à Monsieur Bilel Ben Saleh la totalité du fonds de commerce destiné comme vente de lait et de produits laitiers exploité à la rue de Emna Brahem, Teboulba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à son domicile 76 rue Ibn Kaldhoun Teboulba dans un délai de vingt jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2020S00417FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé par les deux maîtres : Boukadida Karima et Trimech Hajer le 11/5/2020 et enregistré le 19/5/2020 à la recette des finances de rue de l'indépendance Sousse quittance n°M018298 Monsieur Romdhan Mabrouk a donné à Madame Jihene Ben Mabrouk le fonds de commerce situé à 2 rue de la République Sousse dont il s'agit d'un point de vente de prêt à porter.

Toutes les oppositions doivent être formulées chez Maître Boukadida Karima à son adresse : rue Victor Hugo Trocadéro immeuble Meriem Sousse, dans un délai de vingt jours (20j) à partir de la publication de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Chourouk.

2020S00421FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signatures légalisées le 20/02/2020 et enregistré à la recette des finances Route Al Ain Sfax le 21/6/2016 sous le n°20200425 reçu M011152, Sabeur Away domicilié à route Manzel Chaker km8 Khazzenet Sfax a vendu à Anis Chakroun domicilié à route Gremda km2.5 Sfax, la totalité du fonds de commerce avec touts ses éléments matériels et moraux consistant en une unité de vente de journaux et tabac sis en route Alain km6 Sfax.

Les oppositions doivent être présentées au domicile de l'acheteur route Gremda k.m2.5 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Chourouk en date du 13/3/2020.

2020X00566FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un contrat en date du 22/5/2020 sous le n°51542 et enregistré à la recette des finances de Gafsa sous le n°2011763 reçu n°M201675 le 26/5/2020, Monsieur Rabeh Ben Ammar Ben Ali Amor dans droit vet au droit des héritiers Ali et Hadia et Nahet et leur mère Salha Amor a vendu à Monsieur Faouzi Derouich tout le fonds de commerce constitué au local n°39 sis au marché central Gafsa loué de la Commune de Gafsa par leur père Ammar Zidi, destiné à la vente des viandes selon contrat depuis 2003.

Toute opposition sur cette vente doit se faire auprès du Maître Faouzi Amara à son cabinet sis à Gafsa durant les 15 jours qui suivent la publication de cette annonce au journal quotidien Alchourouk sous le n°IP220/3888 le 27/5/2020.

2020X00569FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 6/5/2020, enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi Sfax le 21/5/2020 sous le n°20201287, Quittance n°M044965 Madame Imen Bent Mongi Makni, titulaire de la Cin n°08160994 du 5/01/2000 a vendu et cédé à Monsieur Mohamed Ben Mokhtar Jarboui, titulaire de la Cin n°11015698 du 28/5/2014, la totalité du fonds de commerce consistant en un café de 1ère catégorie dénommer "kortoba Baghdad", sis à l'avenue Hédi Chaker passage de la République n°34 Sfax, avec tous ses éléments incorporels.

Les oppositions s'effectueront entre les mains du rédacteur du contrat Mr Sabri Bouassida demeurant à 79, avenue Hédi Chaker Sfax et ce dans les délais de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié aux journaux «Echouroukh» et «Le Quotidien» du 26/5/2020.

2020X00571FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2020, enregistré à la recette des finances Ksar Said le 19 mai 2020 sous le n°20201033, quittance n°M021306 M. Maher Belkaroui a vendu à M Karim Daboussi la totalité du fonds de commerce à usage de café connu sous le nom «Café Chokri» exploité au local sis à l'avenue Mongi Slim - Résidence Attiba Bardo - Tunis.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son domicile élu 38 Avenue El Faouz cité Ebn Khaldoun - Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 27 mai 2020.

2020400810FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette de Médina

Eljadida le 21/5/2020 sous n°20301182 Ali Aouled Ahmed a loué à Khaled Bouabidi, le fonds de commerce sis à 49 Rue Naceur Bey Ben Arous exploité pour le commerce de vente et réparation du téléphone portable. Les oppositions sont recevables entre les mains du locataire à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette Location gérance au J.O.R.T. une publication est faite au journal Echourouk le 31/5/2020.

2020R01175FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location du 28/11/2019 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 22/01/2020 Reçu n°M006220 enregistrement n°20300193. La société MISS DINA sis à 56 avenue Arbi Zarrouk Nabeul MF : 0996627Q a loué à la société OXFORD MEN tout le fonds de commerce dont il est propriétaire existant à avenue Arbi Zarrouk 8000 Nabeul destiné à la vente de prêt à porter avec un loyer mensuel de neuf cent quatre vingt douze dinars pour une durée de 10 années.

Publier au journal le Quotidien le 27/5/2020.

2020R01177FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

- Dénomination : Association Dorra du nord Tabarka

- Siège social : Rue Med Ali Tabarka

- Objectif : Civils,

- Fournir une assistance aux familles sans soutien

- Pour inculquer les valeurs de citoyenneté parmi les membres de la société

- Ouvrir la voie à l'intégration des jeunes, montrer leur créativité et ouvrir l'horizon du développement

- Activités culturelles pour différents groupes sociaux.

Présidente : Sedraoui Souad

Secrétaire Générale : Zagdoudi Basma

Trésorière : Briki Basma.

2020T00411APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne des Anciens de l'Ecole Nationale d'Administration de France - ATAENA

Siège : 4, rue Othman Ibn Affane, El Menzah VI, Tunis.

Sujet : Culturel, scientifique.

Objectifs :

- Consolider les relations entre les experts administratifs tunisiens et français et ceux des différents pays du monde, échanger les expériences et les expertises, orienter et instruire les jeunes dans les domaines de l'économie et de la bonne gouvernance.

- Oeuvrer à faire connaître les compétences tunisiennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

- Nouer des relations avec des associations, des organisations et des institutions ayant des objectifs similaires, à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

- Réaliser des activités et des études dans les domaines culturel, économique et social, et le domaine des politiques publiques.

Fondateurs :

- M. Karim Chabir en tant que président de l'association

- M. Nizar Ammar Ben Sghaier en tant que vice-président de l'association

- Mme Asma Bouzaouache en tant que secrétaire générale de l'association

- M. Mohamed Lamine Bel Haj Amor en tant que trésorier de l'association.

2020R01112APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Bouhsina Sousse de Jujitsu

Objet : Sportive

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport de Jujitsu

Siège : Boulevard Abou Baker essedik - Bouhsina - Sousse

Correspondance : N°1773 du 16/3/2020

Carte n° : 51- 02/2020

Président : Frej Mned

Fondateur : Frej Mned.

2020S00413APSF1

Constitution d'une association

Nom : Mutuelle des Agents de La Municipalité Souk Jedid

Catégorie : MUTUELLE SOCIALE

Objet :

- Relier les relations fraternelles et d'amitiés entre les agents et les ouvriers de la commune souk Jedid et les soutenir financement et moralement et le travail social à l'intérieur et à l'extérieur de la commune.

- PV : N° 37211 du 30 septembre 2019

Siège social : Municipalité Souk Jedid

Adresse : Souk Jedid 9121 Sidi Bouzid

Comité :

Président : Brahmi Walid

Secrétaire Général : Heni Abdelwaheb.

2020X00563APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association action et volonté ;

Siège : Cité Hay el Nour Hay el Jadid 3200

Objectifs :

- Encourager l'initiative privée

- Guider, éduquer et guider les jeunes.

Les membres :

Présidente : Marwa Bguir

Secrétaire : Général Abdaziz Dergeuche

Trésorier : Malek Ouini.

2020X00565APSF1

Constitution d'une association

Association sportive des sourds de Gabès

Nom de l'association : Association sportive des sourds de Gabès

Les objectifs de l'association :

1- Revitaliser l'activité culturelle dans la région en ce qui concerne les personnes à besoins spécifiques (Les sourds).

2- Développement du mini foot.

Adresse de l'association : 22 Avenue de France Gabès 2000.

Comité administratif :

Président de l'association : Mr Rejab Abdelkader

Secrétaire général : Mr Mohamed Aymen Habib

Trésorier : Mr Abdelwaheb Baghdadi.

2020X00568APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du bureau du syndicat des propriétaires

Résidence elwouroud el agba

(du bloc 24 à bloc 30)

Suivant les décisions de la deuxième assemblée générale élective tenue le 16/02/2020 et enregistrée à la recette des finances Eden Den le 13/5/2020 (enregistrement n°20801360, quittance n°M029028) et selon la session de répartition des responsabilités du 15/3/2020 enregistrée à la recette des finances Eden Den le 13/5/2020.

(enregistrement n°20801361, quittance n°M029035), le nouveau comité du syndic des propriétaires de la résidence elwouroud el agba est constitué de :

- Président du syndic : Boushaki Ferid.

- Secrétaire général : Khlil Bilel.

- Trésorier : Zriba Riadh.

- Assistant du président chargé du dossier de l'Office des affaires des logements du personnel du ministère des finances : Ben Kacem Hamdi.

2020R01125APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat à la cour d'appel

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930304/T

Tel : 71 286.438

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°M00221, demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maitre Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Société immobilière CYRUS LE GRAND société à responsabilité limitée immatriculée au registre de commerce sous le n°B1108141996 immatriculé au registre national des entreprises sous le n°F710730 sise au 35 rue 8612 Charguia Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°194110 Tunis d'une superficie de 53m² constituant l'appartement n°4.C sis au 3ème étage de l'immeuble sis n°24 sis à l'angle des deux rues Cyrus le grand et Kamel Atatürk Tunis composé d'une pièce avec porte à gauche qui mène à une kitchenette et une porte qui mène au séchoir et une autre porte qui mène à une salle avec façade en verre avec ouverture sur terrasse non couverte, une autre salle avec façade en verre qui ouvre aussi sur la même terrasse, un hall qui mène aux toilettes avec douche en faïence toutes les salles avec faux plafond et spot lumineuses, les portes en bois et les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable et électricité, représentant la parcelle n°15 du plan de lotissement du titre foncier n°118153 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/47) dans le titre dénommé «louisa 260» objet du titre 118153 Tunis.

Les charges :

- Hypothèque de 1.400.000,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Hypothèque de 200.000,000 D au profit de Amen Bank sur la totalité du titre.

- Saisie immobilière au profit de Amen Bank.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à cent trente et un mille quatre cent quatre vingt treize dinars (131.493 D.000).

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 30/6/2020 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2020R01140VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Poursuivant :

- Mahmoud Maazoun, Ayant élu domicile chez son avocat Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax MF : 168/445B/A/P/000.

Le saisi :

Afif Awedni, demeurant à Sakiet ezit oued grawa km7 Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2. 2ème étage Sfax

Immeuble objet de la saisie :

Une parcelle de terrain clôturée située Sakiet Ezit Oued grawa zanket ejmal Sfax d'une superficie de 450m² sur laquelle est édifiée une villa de 200m² environ Constituée d'une entrée salon deux chambres à coucher, WC, salle de bain et cuisine avec escalier extérieur avec eau courante et électricité limitée à kobla et. chark par une rue au gharb et jawf voisins l'accès est sur le coté chark dans la partie chark jawf de la partielle un garage de 12 mètres carrés environ tel que décrit par l'expert Salah Ghribi.

Mise à prix :

Elle a été fixée par l'expert Salah Ghribi désigné par ord sur requête n°1378/20 du 19/2/2020 à 200 mille dinars.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu le lundi 29/6/2020 à partir de 9h à la salle des criées au tribunal de première instance de Sfax, rue Aboulkacem Chebbi Affaire n°5412.

Observation :

Les personnes désireuses de participer aux enchères sont tenues de consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant le jour de l'audience.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble exposé à la vente pourra avoir lieu tous les jours aux heures de bureau et pour plus de renseignements, consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou s'adresser à l'étude du Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri rue de Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax.

2020X00572VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après Rabais de 40%

Partie saisissante : la banque internationale arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Ghazouani Mohamed avocat dont le cabinet est au 08 rue de Kuweit, Lafayette, Tunis. M.F : PA1127125T

Partie saisie : 1- Jalel Arfaoui titulaire de la CIN 04467012 demeurant au 02 impasse Ben Lellahom, rue Bouhmida, Tunis, en sa qualité de débiteur et copropriétaire.

2- Radhia Trabelsi titulaire de la CIN 02282229 demeurant au 02 impasse Ben Lellahom, rue Bouhmida, Tunis, en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire.

Avocat poursuivant : Maître Ghazouani Mohamed Avocat à la cour d'appel, sis 08 rue du Kuweit Lafayette, Tunis M.F : PA11271251T

Immeuble objet de poursuite : L'immeuble fait l'objet du titre foncier 60455 Tunis, appel "Dar Ezzahra5" se compose, d'une maison d'une superficie de 60 m² situé à impasse Ben Lellahom numéro 14 Tunis, l'immeuble résidentiel est composé d'un plat au sol surmonté d'un rez-de-chaussée contenant 2 chambres, un couloir, un milieu nu, une cuisine, une toilette et une piste menant à l'étage supérieur et au toit. Quant à l'étage supérieur, il contient 1 chambre à coucher. L'ensemble du terrain sur lequel le bâtiment est construit est la parcelle n°4 du plan du lotissement. Son sol est complètement plat, bénéficiant de toutes les installations et équipements de base tels que l'électricité, le gaz, l'eau potable, les réseaux téléphoniques et le réseau de drainage sanitaire selon le plan d'aménagement urbain applicable dans une zone d'habitation ou commerciale par la municipalité, conforme aux spécifications, la construction est considérée de l'ancien type, la structure portante se compose de fondations qui mettent en œuvre les spécifications techniques appliquées et les murs de pierre et de brique en relation avec les planchers et sa toiture en béton armé et Alhordi et des plafonds en bois. Quant à la superstructure de la propriété, elle est constituée de murs en pierre conforme aux techniques des spécifications et d'ingénierie applicables dans le bâtiment en ce qui

concerne les murs intérieurs et extérieurs, ils sont réalisés en pierres et en briques, en particulier pour les murs extérieurs d'une épaisseur de 35-45 cm et les divisions internes de monolithique d'une épaisseur de 10 à 20 cm, le revêtement du sol de la propriété est en glaçure ordinaire, et les murs de la salle de bain sont en faïence Pour la porte principale, elle est en bon bois. Outre les fenêtres, elles sont en bois ordinaire (fenêtre persienne), et aussi les portes des toilettes sont en bois. Quant aux produits utilisés dans la peinture, ils sont de type eau et huile de type moyen, et il n'y a pas de décorations en gypse au plafond.

Mise à prix après rabais : soixante huit mille cinq cents quatre vingt Dinars à qui s'ajoutent les frais taxés de la première adjudication évalués à trois mille huit cents dix dinars 767 millimes.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le mardi 23/6/2020 à 9h du matin et suivant au tribunal de première instance de Tunis.

Condition de visite : Peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

2020400850VEPA1

Avis aux créanciers

Redressement judiciaire

Société de TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISE Sarl

Capital social : 10000 DT

Siège social : Rue Amilcar Cité Nouvelle Hergla Sousse

I.U : 1220730L

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Sousse2 n°48 du 9/3/2020, il a été décidé :

- L'ouverture des procédures de règlement judiciaire en faveur de la société «TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISE» avec une période d'observation de 3 mois.

- Nomination de madame Amna Abedelnadher comme juge - commissaire.

- Nomination de Mr Belguesem Ben Khaled administrateur judicaire, dont l'adresse immeuble Ahmadiya n°4, rue George Goures, corniche Sousse pour effectuer un diagnostic, économique et financier de la société et élaborer un plan de redressement lequel sera transmis au juge chargé du suivi dans les délais prévus à l'article 439 avec la prise en considération des dispositions de l'article 442 de la loi n°36/2016 du 29/4/2016.

- Suspension de tout acte d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieure à la période d'observation ou la récupération de meubles ou d'immeubles en raison du non paiement d'une créance, ainsi que le cours des intérêts dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance.

D'ordonner l'inscription de cette décision au registre national des entreprises, l'envoi d'une copie à la commission de suivi des entreprises en difficulté. La publication de la décision au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Notifier cette décision à la demanderesse et aux créanciers.

Tous les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judiciaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2020S00411VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2019

SOCIETE GENERALE DU CUIR

"SOGECUIR"

Société anonyme

Au capital de 71.240 Dinars

Siège social : 124, Rue Radhia Haddad - Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale du Cuir «SOGECUIR» sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le samedi 27 Juin 2020 à 10H au siège de la Société sis au 124, Rue Radhia Haddad à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2) Rapport du Commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

3) Discussion et approbation du rapport du Conseil d'Administration du Bilan et des Comptes de résultats relatifs au même exercice.

4) Affectation des résultats relatifs au même exercice.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Désignation ou renouvellement du mandat de deux membres du Conseil d'Administration.

2020T00414SANB3

La Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons

CFDB

Société anonyme

Au capital de 8.492.500 Dinars

R.C : B165291996

M.F : 0425328GAM000

Siège social : 7 rue de Tourcoing Tunis 1001

Messieurs les actionnaires de la Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 26 juin 2020 à 10 heures, à l'immeuble de la SFBT au 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs.

2020T00418SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Eaux Minérales

STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 Dinars

R.C : B1113701997

Siège social : 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Eaux Minérales sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 25 juin 2020 à 9 heures, au siège de la société 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs.

2020T00419SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOMEF TUNISIE - SA

Rue des usines, Zone Industrielle Sidi Rézig -2033 Mégrine

SA au capital de 19.750.000 dinars

MF : 046110D/A/M/000

RC : B179751997

Affiliation CNSS: 083304-78

Messieurs les actionnaires de la société SOMEF TUNISIE - SA sont convoqués aux réunions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le mardi 30 juin 2020, respectivement à 10 h et 11 h au siège social de la société, sis à la rue des Usines, zone industrielle Sidi Rézig - 2033 Mégrine, et ce, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée générale ordinaire :

1- Examen des états financiers de l'exercice 201.

2- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Approbation des conventions réglementées s'il y a lieu.

7- Questions diverses.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont à votre disposition au siège social de la société.

Assemblée générale extraordinaire :

1- Augmentation du capital et modification des statuts en conséquence.

2- Questions diverses.

2020R01157SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAYARA

Société Anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Identifiant Unique : 011877 J

Siége social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant CNSS : 04530203

Les actionnaires de la société "SAYARA" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/6/2020 à 12h à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Renouvellement des mandats des administrateurs

8/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020R01162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGROMED S.A.

Imm SARRA, Boulevard Principal, 2ème étage, Les Berges du Lac, Tunis.

Identifiant unique : 0539745A

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 26/6/2020 à 16h au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers des exercices arrêtés aux 31/12/2019.

- Affectation de résultats.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs

- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R01163SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

de la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 1062980W

Messieurs les actionnaires de la société FOUNDERS CAPITAL PAR TNERS S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 25/6/2020 à 14h30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat

- Distribution des dividendes

- Jetons de présence.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Nomination d'administrateurs.

- Désignation d'un commissaire aux comptes.

- Quitus aux Administrateurs

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R01164SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Le 23/6/2020

Société Tunisienne d'Elevage de Poissons-STEP

Société anonyme

Au capital 9.900.000 Dinars

Siège social : Route Zbid, Bekalta Monastir

MF : 1169329K

RC : B08167972010

Sur décision du conseil d'administration réuni le mercredi 27 mai 2020, Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Elevage de Poissons sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le mardi 23 juin 2020 à 11h au siège de la société Méditerranéenne de Transport International, Zone Portuaire, Radés à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Approbation de l'augmentation du capital social de la société;

3. Changement de mode de gestion de la société;

4. Approbation de la poursuite de l'activité;

5. Pouvoirs pour formalité.

2020R01166SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Société anonyme

Capital social : 25 000.000 Dinars

Siège social : Immeuble CARTE, Lot BC4, Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Matricule fiscal : 0000205M

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 juin 2020 à 10h au siège social de la Société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du conseil sur la gestion de la Société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

3. Approbation de conventions réglementées;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Réaffectation de réserve ;

6. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

7. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2019 et approbation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2019 ;

8. Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs ;

9. Nomination des administrateurs;

10. Fixation des jetons de présence et de la rémunération du comité d'audit interne.

2020R01167SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER)

Société anonyme

Faisant appel public à l'épargne

COTEE AU MARCHE PRINCIPAL DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS

Au capital social de 30.456.415,940 dinars

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 013751 D/A/M/000

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire, devant se tenir le mardi 30 juin 2020, à onze heures trente minutes (11h30) à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Délégation au Conseil d'Administration de la Société pour la finalisation des procédures relatives à l'augmentation du capital social de la Société décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mai 2019 ;

2. Adoption de nouveaux statuts mis à jour de la Société;

3. Questions diverses; et

4. Pouvoirs pour formalités.

2020R01168SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER)

Société anonyme

Faisant appel public à l'épargne

COTEE AU MARCHE PRINCIPAL DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS

Au capital social de 30.456.415,940 dinars

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain Mégrine Riadh, 2014, Ben Arous - Tunisie

Matricule fiscal : 013751 D/A/M/000

Les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON (SOTIPAPIER) sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, devant se tenir le mardi 30 juin 2020, à dix heures (10 h) à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

6. Fixation des jetons de présence des administrateurs de la Société;

7. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

8. Renouvellement des administrateurs de la Société et/ou nomination de nouveaux administrateurs de la Société;

9. Point d'information relative à l'élection d'un nouvel administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la Société;

10. Point d'information relative à l'élection de deux (2) administrateurs indépendants;

11. Questions diverses; et

12. Pouvoirs pour formalités.

2020R01169SANB3

Report et renouvellement de la convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES -SA- « STIAL»

Société anonyme au capital de 27 625 000 dinars

Siège social : Km 1 Route Menzel Bouzelfa - Soliman

I.U : 009546W

Les actionnaires de la STIAL - SA, sont informés que suite à la réunion du Conseil d'Administration du 29 mai 2020, il a été décidé de reporter la date de l'assemblée générale ordinaire, prévue le jeudi 18 juin 2020 à 10H, au vendredi 26 juin 2020 à 10H et de la réunir à immeuble JOUMAMA au Lac III (en face de la foire Internationale de Tunis - Kram) au lieu d'immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac -Tunis avec le maintien du même ordre du jour à savoir :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2019.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats

6. Quitus aux administrateurs.

7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.

8. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes.

9. Formalités légales de dépôt et publicité.

2020R01170SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital social : 30 000 000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

RC : B117641996

MF : 1949 C/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 24 Juin 2020 à 14H30 au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolides et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3. Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2019

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020

7. Fixation de la rémunération du comité permanant d'audit pour l'exercice 2020

8. Nomination de nouveaux administrateurs.

2020R01171SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2020

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA

Capital social : 30 000 000 TND

Siège social : Zone Industrielle La Charguia II - Tunis

RC : B117641996

MF : 1949 C/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 24 Juin 2020 à 16H30 au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives en vigueur.

2020R01172SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Société anonyme

Au capital de 5.500.000 dinars

R.C : N°B133221996

Siège social : 14 Rue Masmouda - Mutuelle Ville - 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 16 heures à l'espace "Tunis Arena" Avenue Principale Les Berges du Lac 1, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire.

2- Mise à jour des statuts par la modification des articles 10-17-18-23-25-29-32-41-45.

2020R01173SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Société anonyme

Au capital de 5.500.000 dinars

R.C : N°B133221996

Siège social : 14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 26 juin 2020 à 16 heures 30 minutes à l'espace "Tunis Arena" Avenue Principale Les Berges du Lac 1, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et sur les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux membres du conseil d'administration.

6- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2019.

7- Renouvellement du mandat d'un administrateur et nomination de deux administrateurs indépendants au conseil d'administration.

8- Franchissement de seuil de participation à la hausse.

9- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.

2020R01174SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TANKAGE MEDITERRANEE SA

Capital social 30.000.000 DT

Identifiant unique : 0024378M

Conformément à la décision n°477 du Conseil d'Administration tenu le 29 mai 2020, Messieurs les actionnaires de la Société Tankage Méditerranée SA (TANKMED) dont le siège est sis à City Lake Center - Bloc C, Avenue du Dollar - Les Jardins du Lac - Les Berges du Lac II, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Tunis le vendredi 19 juin 2020 à 10h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification de la cooptation d'Administrateurs

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019 et son approbation

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2019 et des opérations visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que de l'article 25 des statuts de la société TANKMED.

4) Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2019

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019

6) Désignation des Administrateurs

7) Détermination du montant des jetons de présence pour l'exercice 2019

8) Désignation du commissaire aux comptes.

2020R01178SANB3

Convocation

Agence de Contrôle Technique Internationale - apave

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed BADRA 1073 Tunis Montplaisir

Les actionnaires de la Société Agence de Contrôle Technique Internationale - apave sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra vendredi 26 juin 2020 à 10 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration, relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, relatifs aux états financiers de l'exercice 2019, ainsi qu'aux opérations visées par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des résultats.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

Le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers, les rapports du commissaire aux comptes, ainsi que le projet de résolutions sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, vingt et un jours avant la date de la réunion.

2020R01180SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23/6/2020

ARAB TUNISIAN BANK

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 DT

Siège social à Tunis 9, rue Hédi Nouira

Identifiant Unique au RNE : 0014161 Q

Matricule fiscal : 14161/Q/P/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 qui se tiendra le 23 juin 2020 à 11h du matin à l'hôtel Movënpick, les Berges du Lac.

Et compte tenu de la situation actuelle liée à l'épidémie du coronavirus COVID-19, l'ATB informe ses actionnaires de la possibilité de participer à l'assemblée générale ordinaire par visio-conférence, conformément aux recommandations du CMF datées du 19 mars 2020, dont les modalités sont détaillées dans le document joint.

Et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités de déroulement de l'assemblée générale ordinaire;

2- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019 ;

5- Approbation de la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence;

7- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019 ;

8- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2019 ;

9- Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31 décembre 2019 ;

10- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette Assemblée, y compris le Bulletin de vote et l'Acte de mandat spécial, sont mis à la disposition des actionnaires souhaitant voter par correspondance ou se faire représenter, au siège social de l'ATB et sur la plateforme dédiée à l'assemblée, dans les délais règlementaires.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

- ARAB TUNISIAN BANK

Formalités relatives à la participation à distance à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2020

Mesdames et Messieurs les actionnaires souhaitant participer à distance à l'assemblée générale ordinaire, sont appelés à :

1. S'inscrire sur la plate forme dédiée, accessible via le site officiel de l'ATB http://www.atb.tn;

2. Télécharger les documents de l'assemblée mis à leur disposition, y compris le bulletin de vote et le modèle de mandat spécial pour ceux qui veillent voter par correspondance ou se faire représenter à l'Assemblée Générale;

3. Participer au vote par correspondance en renseignant le bulletin de vote mis à leur disposition, y apposer leur signature légalisée, et l'adresser à l'ATB, soit par porteur, soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par mail adressé à partir de leur adresse e-mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'inscription à distance, à l'adresse mail de l'ATB mise à leur disposition sur la plate forme électronique de l'assemblée générale ordinaire ;

Il est à noter que les votes reçus par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence ;

Il n'est tenu compte que des votes reçus en bonne et due forme, avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale ordinaire;

4. Poser leurs questions et/ou formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée générale;

Ceci soit directement le jour de l'assemblée par le biais de la messagerie électronique de la visio-conférence mise à leur disposition le jour de l'assemblée générale ordinaire, soit via la plateforme d'inscription électronique.

Toute question ou remarque ayant une incidence sur la décision de vote doit parvenir à l'A TB au plus tard le 12 juin 2020 et donnera lieu à une réponse de la part de l'ATB au plus tard le 17 juin 2020 ;

Les réponses aux questions et remarques transmises avant la tenue de l'Assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée générale ordinaire;

5. Tout actionnaire qui veut se faire représenter par le président ou une tierce personne doit renseigner, signer et légaliser le mandat spécial mis à sa disposition sur la plateforme dédiée à l'assemblée pour présentation avant l'accès à l'assemblée générale;

6. Les actionnaires pourront suivre en direct via visio-conférence le déroulement de l'assemblée, en accédant au lien qui sera mis à leur disposition sur la plateforme dédiée, le jour de l'assemblée.

7. Le déroulement de l'assemblée générale ordinaire sera effectué en présence d'un huissier notaire.

2020R01182SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE LAND'OR

S.A au capital 11.226.376 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

Identifiant unique : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire annuelle le vendredi 26 juin 2020 à 11 Heures au siège social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2019;

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 ;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes;

- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2020R01185SANB3

Convocation à l'AGE et à l'AGO

SOCIETE INDUSTRIELLE DES ARTICLES METALLIQUES "SIAM"

SA, au capital de 2 550 000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

MF : 4092 P

Messieurs les actionnaires de la Société SIAM sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le vendredi 26 juin 2020 à partir de 12h au siège social de la Société situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La mise à jour de quelques articles des statuts,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la Société SIAM sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le vendredi 26 juin 2020 à partir de 12h30 au siège social de la Société situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Nomination du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2020X00573SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société «Polyclinique ELBALSAM»

Société anonyme

M.F : 1258159GAM000

Les actionnaires de la société Polyclinique ELBALSAM sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura à lieu le samedi 18 juin 2020 à partir de 10h au siège de la société sis au 5ème étage, Immeuble Slim Center, avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

- Quitus au conseil d'administration.

- Jetons de présences des administrateurs au titre de l'exercice 2019.

- Questions diverses.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020400822SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAT VIE

Société anonyme

Au capital social : 7.000.000 Dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

I.U : 033270B

La société GAT VIE informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29/6/2020 à 10h30 au siège social de GAT VIE sis au 92-94 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Examen et approbation des états financiers de GAT VIE arrêtés au 31/12/2019

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Mandat des administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022

9. Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2020400840SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GAT ASSURANCES

Société anonyme

Au capital social : 45.000.000 Dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédl Chaker, 1002 Tunis

I.U : 0000673N

la société GAT ASSURANCES informe Messieurs les actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29/6/2020 à 9h au siège social de GAT ASSURANCES sis au 9294 avenue Hédi Chaker - 1002 Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2019

3. Examen et approbation des conventions réglementées régies par les articles 200 et suivants et article 475 du Code des Sociétés Commerciales

4. Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2019

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Démission d'un administrateur et désignation d'un nouvel administrateur

9. Désignation des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022

10. Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2020400841SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne VIE

Siège social : Immeuble CARTE lot BC4 entrée B Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Matricule Fiscal : 1180567 V/P/M/000

Le conseil d'administration tenu le 14/4/2020 convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire le 23 juin 2020 à 9 H au siège social de la société; Immeuble CARTE Lot BC4 Entrée B Centre Urbain Nord 1082, Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2019 ;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

3- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Fixation des jetons de présences et de la rémunération du comité d'audit interne;

6- Nomination des nouveaux administrateurs;

7- Nomination d'un commissaire aux comptes;

8- Pouvoirs.

2020400842SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

VOLT LIGHTING DISTRIBUTION SARL

Siège social : ZI Mghira 3 lot n°50

Rue Jendouba 2082 Fouchana

SARL au capital de 500.000 Dinars

MF : 1150836F/A/M/000

RC : B0290152010

Affiliation CNSS : 254852-33

Messieurs les associés de la Société VOLT LIGHTING Distribution Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 12h, au siège social sis à la zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2019.

2) Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Quitus au Gérant.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

7) Questions diverses.

2020R01158SRLB3

Convocation

Fabrication Transformateurs électriques et luminaires

VARAT TUNISIE SARL

ZI Mghira III Lot n°50

Rue Jendouba Fouchana 2082

SARL au capital de 4.000.000 Dinars

MF : 0437483G/A/M/000

RC : B1121511996

Affiliation CNSS : 00180146-17

Messieurs les associés de la Société Varat - Tunisie Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 10h au siège social sis à zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Quitus au Gérant.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

7) Questions diverses.

2020R01159SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Monsieur Ajmi Ben Khemaies Ben Mohamed Ben Salah Boukadi cin 00596227 et Melle Radhia Bent Khemaies Ben Mohamed Ben Salah Boukadi CIN, 00531381 Héritier du défunt Khemaies Ben Mohamed Ben Salah Boukadi CIN 00429387 déclare la perte de titre de propriété n°2499/09 pour le titre foncier n°32383 Ariana situé à Soukra.

2020T00408DIVD2

Perte

Perte d'un acte de propriété d'un titre foncier 42367 Bizerte nommé Safia sis à Sidi Ameur Bizerte sud concernant un terrain Agricole.

Acte N° : 07/10726.

2020R01142DIVD2

Perte titre foncier

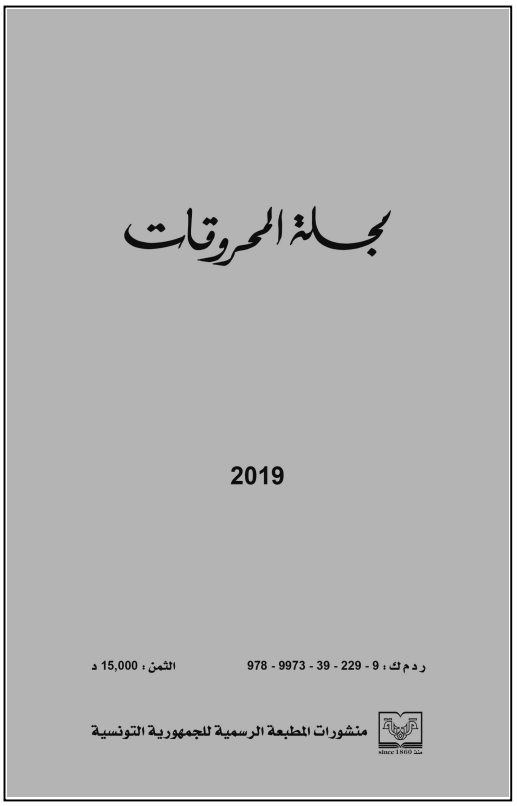
Mr Chaker Ben Zouhair Mansour, titulaire de la carte d'identité Nationale n°0636855 délivrée le 15/3/2019 annonce la perte du certificat n°06/15753 de titre foncier n°566389 Nabeul.

2020R01148DIVD2

Avis

Kesentini Hédi annonce la perte de son acte de partage de son terrain de 727.5 m² sis à route Téniour km 5 Sfax Zanket el Ajouza daté le 8/12/1966 par les notaires Abderrahmen Aleuch et Ahmed Jamousi et il veut avoir l'extrait de son acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau de Fatma Chtourou Notaire sis à rue Slaim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2020X00567DIVD2

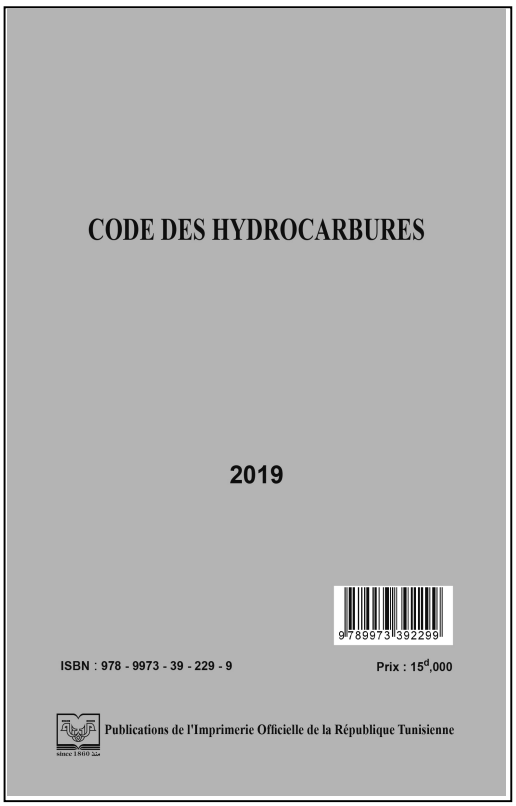


منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-229-9

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-229-9

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus